

## Convention du ROPPA

Niamey, 16 au 19 juin 2014

### Pour une meilleure protection du riz de la CEDEAO : comparaison des droits de douane sur le riz entre pays déficitaires ou excédentaires

Le tableau 1 présente la production et les échanges de riz par pays pour les années les plus récentes compte tenu des données disponibles soit sur Faostat, soit sur Comtrade, soit sur Eurostat pour l'UE, dans le but d'analyser d'éventuelles corrélations entre la production, les exportations, les importations, la consommation intérieure apparente – somme de la production et des importations moins les exportations – et le niveau des droits de douane ad valorem ou en équivalent ad valorem lorsque les droits sont spécifiques (dont pour l'UE)<sup>1</sup>.

Faute de temps l'on n'a pas recherché les données pour tous les pays mais seulement pour 117 dont 74 pays individuels plus les 28 pays de l'UE et les 15 pays de la CEDEAO. On n'a pas trouvé les données sur les DD de nombreux petit pays non Membres de l'OMC, dont Iran, Irak, pays d'Asie centrale, ni la plupart des pays pétroliers du Golfe persique qui ont des DD nuls.

Tableau 1 – Production et échanges de riz par pays de 2010 à 2013 en tonnes

	DD	Production 2010-12	Exports	Imports	Solde	Exports/ production	Imports/ production	Années* 2011 à 13
Maroc	140%	29881	2193	11506	-9313	7,3%	38,5%	9-10-11
Tanzanie	75%	1451448	36783	64639	-27856	2,5%	4,5%	
Ouganda	75%	143674	38704	83097	-44393	26,9%	57,8%	9-10-11
Inde	70%	98466984	8991667	992	8990675	9,1%	#0%	11-13
Chine	65%	130226829	397292	1461503	-1064211	0,3%	1,1%	11-12
Equateur	65%	1029095	36367	15238	21129	3,5%	1,5%	
Nicaragua	60%	301600	7375	117927	-110552	2,4%	39,1%	11-12
Thaïlande	52%	23393931	8017667	20089	7997578	34,3%	0,09%	
Philippines	50%	10939241	2487	712434	-709947	0,02%	6,5%	
Turquie	45%	578500	66223	298971	-232748	11,4%	51,7%	
Malaisie	40%	1688098	360	861014	-860654	0,02%	51%	
Vietnam	40%	27314195	3668576	78238	3590338	13,4%	0,03%	11-12
El Salvador	40%	17522	10029	87539	-77510	57,2%	499,6%	
Tunisie	36%	0	537	13428	-12891	0%	0%	
Kenya	35%	69167	3742	312183	-308441	5,4%	451,3%	9-10-11
Burundi	30%	51795	4	13494	-13490	0%	26,1%	11-12
Rwanda	30%	50239	6988	53391	-46403	13,9%	106,3%	
Russie	29%	686426	120218	224118	-103900	11,4%	21,2%	9-10-11
UE28	27,9%	2015281	224402	1484893	-1260491	11,1%	73,7%	
Jamaïque	25%	173	0	90044	-90044	0	52048,6%	
Surinam	25%	14797	48015	340	47675	324,5%	2,3%	
Belize	25%	13351	1482	774	708	11,1%	5,8%	11-12
Guyana	25%	387075	80605	70	80535	20,8%	0,02%	
Trinidad	25%	1555	531	31848	-31317	34,1%	2048,1%	9-10-11
Guatemala	23,7%	19624	1408	92247	-90839	7,2%	470,1%	
Sri Lanka	23,2%	2608983	18162	32024	-13862	0,07%	1,2%	
Mauritanie	20%	116680	0	149440	-149440	0	128,1%	11-12
Venezuela	20%	894607	1591	190627	-189036	0,2%	21,3%	
Rép.dominicaine	20%	560425	34793	9790	25003	6,2%	1,7%	11-12
Zambie	15%	31717	667	14170	-13503	2,1%	44,7%	
Colombie	15%	1300561	83	101747	-101664	#0%	7,8%	
Cuba	15%	360186	0	499993	-499993	0	138,8%	9-10-11
Panama	15%	168955	0	45919	-45919	0	45,2%	9-10-11
USA	12,5%	6167202	3744283	629158	3115125	60,7%	10,2%	
Argentine	12%	987849	715426	7166	708260	72,4%	0,7%	
Brésil	12%	7856953	1140559	706465	434094	14,5%	9%	

<sup>1</sup> Les données Faostat sur la production concernent la moyenne 2010 à 2012 mais celles sur les échanges sont issues en priorité de Comtrade où l'on peut le plus souvent avoir la moyenne des années 2011 à 2013 ou des années 2011 à 2012 lorsque celles des 2013 ne sont pas encore disponibles. Pour certains petits pays il faut se rabattre sur les données des échanges de Faostat pour la moyenne 2009-2011, dernière année disponible. La production étant donnée en paddy, on l'a multipliée par 0,65 pour avoir l'équivalent en riz.

Paraguay	12%	166517	302226	1206	301020	181,5%	0,7%	
Uruguay	12%	996729	972984	2662	970322	97,6%	0,3%	
Bolivie	10%	296231	3557	3727	-170	1,2%	1,3%	
CEDEAO	10%	8005711	367657	5844270	-5476613	4,6%	73%	
Pakistan	10%	5596325	3562320	42382	3519938	63,7%	0,08%	
Népal	10%	2937209	300	184274	-183974	0,01%	6,3%	2011
Malawi	10%	73407	1418	655	763	1,9%	0,9%	11-13
Rép.dém. Congo	10%	213827	0	60072	-60072	0	28,1%	9-10-11
Zimbabwe	10%	417	703	147456	-146753	168,6%	3536,1%	
Indonésie	8,3%	43605354	1287	1678838	-1677551	#0%	3,9%	
Cambodge	7%	5701639	185569	62738	122831	3,3%	1,1%	11-12
Chili	6%	81214	137	111693	-111556	0,2%	137,5%	
Algérie	5%	170	22	104892	-104870	12,9%	61701,2%	
Congo	5%	1073	100	100379	-100279	9,3%	9355%	9-10-11
Cameroun	5%	101003	1142	523592	-522450	1,1%	518,4%	11-12
Tchad	5%	113223	0	4236	-4236	0	3,7%	9-10-11
Laos	5%	2085549	0	34295	-34295	0	1,6%	9-10-11
Myanmar	5%	20494401	198817	9222	189595	1%	0,04%	9-10-11
Suisse	5%	0	830	120088	-119258			
Ukraine	5%	107153	21634	57180	-35546	20,2%	53,4%	
Belarus	5%	0	362	27980	-27618			
Serbie	3%	0	524	13133	-12609			
Angola	0%	13519	0	220520	-220520	0	1631,2%	9-10-11
Botswana	0%	0	769	26418	-25649			11-12
Egypte	0%	3448383	168135	701362	-533227	4,9%	20,3%	
Madagascar	0%	2824933	99	188084	-187985	#0%	6,7%	
Afrique du Sud	0%	1821	65532	1149811	-1084279	3598,7%	63141,7%	
Namibie	0%	0	152	14072	-13920			
Maurice	0%	248	613	59829	-59216	247,2%	24124,6%	
Bangladesh	0%	29158530	3317	676155	-672838	0,01%	2,3%	
Mexique	0%	123267	1758	897731	-895973	1,4%	728,3%	11-12
Costa Rica	0%	164889	5115	87042	-81927	3,1%	52,8%	11-12
Pérou	0%	1836189	25068	229246	-204178	1,4%	12,5%	11-12
Canada	0%	0	4742	546273	-541531			11-13
Arménie	0%	0	0	10370	-10370			
Hong Kong	0%	0	10398	332780	-322382			11-12
Australie	0%	398388	411054	149035	262019	103,2%	37,4%	
New Zealand	0%	0	345	43257	-42912			
Norvège	0%	0	336	23386	-23050			
Kyrgyzstan	0%	13813	492	20880	-20388	3,6%	151,2%	11-12
Total		448505731	33738733	23027737	10710996	7,5%	5,1%	

\* Lorsque les années ne sont pas précisées pour les échanges il s'agit de la moyenne de 2011 à 2013; 11-12 signifie la moyenne de 2011 et 2012; 9-10-11 signifie la moyenne des années 2009 à 2011, de source Faostat; 11-13 signifie la moyenne des 2 années 2011 et 2013, faute de données pour 2012.

On peut faire les constats suivants :

1) Bien que tous les pays du monde ne soient pas pris en compte dans le tableau 1, le tableau 2 montre qu'ils ont représenté 95,5% du total mondial pour la production, 98,1% pour les exportations et 74,6% pour les importations en moyenne en 2011-13.

Tableau 2 – Production, échanges et consommation de riz selon droits de douane en 2011-13

	Total mondial	Total tableau 1	>20%	12%-20%	10%	<10%
Tonnage de la production, des exportations et importations selon le niveau des droits de douane des pays sur le riz						
Production	469526933	448505731	301499464	19608381	17123127	110274759
Exportations	34396852	33738733	21685290	6912612	3935955	1108349
Importations	30887214	23027737	6166916	2358343	7609940	8224517
Solde	3509638	10710996	15518374	4554269	-3673985	-7116168
En pourcentage du total de la production, des exportations et des importations mondiales						
Production	100%	95,5%	64,2%	4,2%	3,6%	23,5%
Exportations	100%	98,1%	63%	20,1%	11,4%	3,2%
Importations	100%	74,6%	20%	7,6%	24,6%	26,6%
Pourcentage des importations par rapport à la consommation apparente (production+importations-exportations)						
Consommation	466017295	437794735	285981090	15054112	20797112	117390927
Imports/consom°	6,6%	5,3%	2,2%	15,7%	36,6%	7%
Pourcentage des exportations par rapport à la production						
Exports/product°	7,3%	7,5%	7,2%	35,3%	23%	1%

Sources: OMC (droits de douane), Faostat, Comtrade, Eurostat

2) Les pays du tableau 1 aux DD supérieurs à 20% ont représenté 64,2% de la production mondiale, 63% des exportations mondiales et 20% des importations mondiales. Les exportations ont représenté 7,2% de la production et les importations n'ont représenté que 2,2% de la consommation intérieure. Conclusion : les pays ayant une forte protection tarifaire sont bien plus exportateurs nets qu'importateurs nets de riz. La part de la consommation importée est très faible et trois fois inférieure à la moyenne mondiale (2,2% contre 6,5%) et la part de la production exportée est quasi-identique à la moyenne mondiale (7,2% contre 7,3%).

3) Les pays du tableau 1 aux DD compris entre 12% et 20% ont représenté 4,2% de la production mondiale, 20,1% des exportations et 7,6% des importations mondiales. Les exportations ont représenté 35,3% de la production et les importations 15,7% de la consommation intérieure. Il y a ici deux groupes de pays : d'un côté les forts exportateurs nets représentés par les USA et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et de l'autre les forts importateurs nets représentés par 5 pays d'Amérique latine et 2 pays d'Afrique subsaharienne.

4) Les pays du tableau 1 aux DD de 10% ont représenté 3,6% de la production mondiale, 11,4% des exportations et 24,6% des importations mondiales. C'est le groupe de pays au taux d'importations le plus élevé par rapport à la consommation, à 36,6%, où la CEDEAO représente 93% des importations et le Pakistan représente 90,5% des exportations, ce qui explique que le taux d'exportations du groupe soit de 23% de la production.

5) Les pays du tableau 1 aux DD inférieurs à 10% ont représenté 23,5% de la production mondiale, 3,2% des exportations et 26,6% des importations mondiales. Il s'agit clairement de pays très déficitaires nets, les plus gros déficits venant de l'Indonésie, l'Afrique du Sud, le Mexique, le Bangladesh. La part importante de ces pays dans la production mondiale tient à la présence de l'Indonésie, du Bangladesh, du Myanmar et du Pérou. Les seuls excédents, limités, viennent de l'Australie, du Myanmar et du Cambodge.

On peut en déduire une corrélation nette entre les niveaux de protection douanière et d'autosuffisance en riz. Même si bien d'autres facteurs interviennent, à la fois techniques – importance de l'irrigation, des semences adaptées, de la vulgarisation –, économiques, notamment l'importance des subventions à la fois sur les facteurs de production (équipements, notamment d'irrigation, intrants), les aides directes aux agriculteurs (dans les pays développés, notamment aux USA et dans l'UE) et le crédit agricole. Sans oublier la reconnaissance politique des organisations de producteurs pour infléchir les politiques agricoles, notamment en renforçant la protection à l'importation, et les politiques de subventions des consommateurs pauvres, soit par des coupons d'achat à des prix subventionnés (USA, Brésil) soit par la distribution de stocks publics (Inde mais aussi USA).

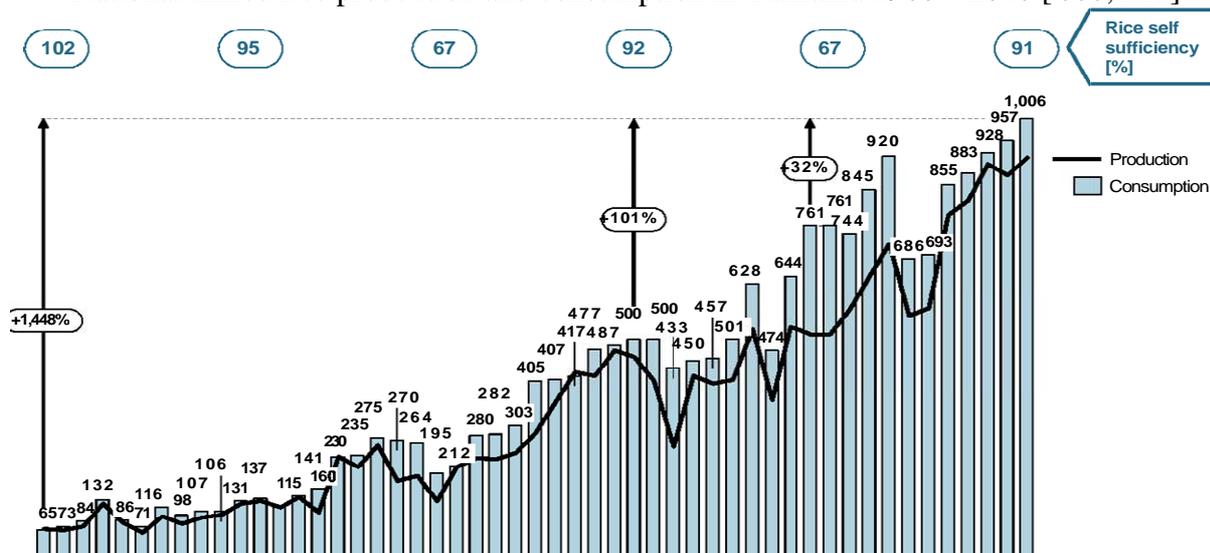
6) Les pays asiatiques, qui sont les plus gros producteurs et/ou consommateurs et donc aussi les plus gros exportateurs et importateurs de riz, ont les DD généralement très élevés : 70% en Inde (2<sup>e</sup> producteur et 1<sup>er</sup> exportateur), 65% en Chine (1<sup>er</sup> producteur, devenu importateur net mais les importations ne représentent que 1% de la production), 52% en Thaïlande (second exportateur mondial), 50% aux Philippines (gros déficit mais limité à 6,5% de la production), 40% au Vietnam (3<sup>e</sup> exportateur mondial à quasi égalité avec les USA) et en Malaisie (importateur net pour 51% de la production), 23% au Sri Lanka (faible importateur net pour 1% de la production). Les seules exceptions sont le Pakistan, 5<sup>e</sup> exportateur mondial avec 10% de DD comme le Népal, l'Indonésie au DD de 8,3% où les importations représentent 3,9% de la production, et le Bangladesh à DD nul mais qui n'importe que 2% de la production.

7) L'UE a un DD de 27,9% avec des importations représentant 73,9% de la production. Par contre les USA ont des DD de 12,5%, étant le 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> exportateur mondial et ses exportations représentant 60,7% de sa production. Mais il ne faut pas oublier que la subvention par tonne de riz a été en moyenne de 62,2 \$ de 2007 à 2012 aux USA, bien qu'en forte baisse par rapport au 197 \$ en moyenne de 2000 à 2007 puisque les aides couplées aux prix ont disparu depuis la flambée des prix en 2007. Dans l'UE l'aide directe est de 177 €/t, dont 75 €/t sont restées couplées jusqu'en 2010 où elles ont été mélangées avec les autres aides découplées des DPU (droits au paiement unique). Or ces aides internes ont un double effet de dumping pour les USA qui sont exportateurs nets et de baisse des importations pour l'UE, importatrice nette.

8) Les DD des pays africains sont très différenciés : les pays de la communauté économique d'Afrique de l'Est (EAC) ont les DD les plus élevés sur les céréales : depuis 2005 – entrée en vigueur du TEC de l'EAC – le DD est de 75% sur le riz (ou 200 \$/t si cela est supérieur à 75% ad valorem), de 50% sur le maïs, de 35% sur le blé et de 65% sur la farine de blé<sup>2</sup>. Toutefois, compte tenu de la flexibilité laissée aux Etats membres et de la flambée des prix mondiaux depuis 2007, si la Tanzanie et l'Ouganda ont maintenu un DD de 75% sur le riz jusqu'en 2012, le Kenya l'a abaissé à 35% compte tenu de ses relations privilégiées avec le Pakistan vers lequel il exporte du thé, et le Burundi et le Rwanda ont abaissé le DD à 30%. Puis la Tanzanie l'a totalement annulé en 2013 et les ministres des finances de l'EAC ont relevé le TEC sur le riz de 25% à 35% le 3 juin 2014, même si l'Ouganda a demandé de le relever à nouveau à 75%<sup>3</sup>.

La Tanzanie a aussi abaissé le DD sur le blé à 10% et les autres pays à 0% mais la Tanzanie a maintenu celui sur la farine à 65%. Tous les pays de l'EAC sont déficitaires en riz mais la Tanzanie montre que le relèvement du DD de 15% jusqu'à 2005 à 75% depuis s'est traduit par une hausse de la production de 12,5% par an en moyenne des années 2005-07 à 2010-12 contre de 4,6% par an de 1990-92 à 2002-04. Par contre les importations ont baissé de 153 327 t en moyenne de 2002-04 à 55 110 t en moyenne en 2009-11 et les importations ont augmenté de respectivement 7 462 t à 28 086 t. S'il y a encore un déficit il a baissé de 145 865 t à 27 024 t. Alors que la population augmente de 2,9% par an depuis 2000.

National milled rice production and consumption in Tanzania 1960 – 2010 ['000, MT]



<sup>2</sup>[http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/20120803\\_Tanzania\\_rice\\_value\\_chain\\_analysis\\_external\\_.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/20120803_Tanzania_rice_value_chain_analysis_external_.pdf)

<sup>3</sup><http://oryza.com/news/rice-news/east-african-community-hikes-rice-import-tariff-10-protect-local-farmers>

Ces DD de l'EAC sont à comparer aux 10% de la CEDEAO, même si le Nigeria ne respecte pas le TEC et a relevé les DD à 110% depuis janvier 2012 tout en prévoyant d'interdire totalement les importations en 2015. Si ceci est totalement contradictoire avec le fait que le Nigéria prétend appliquer le TEC de la CEDEAO cela devrait au moins déclencher chez les autres Etats membres une remise en cause du TEC à 10%. Mais les importations clandestines continuent à environ 3 Mt/an à partir du Bénin (plus un peu à partir du Cameroun et du Niger), ce qui n'a pas empêché les prix intérieurs d'augmenter fortement car ce sont les intermédiaires qui en profitent tant au Nigéria que dans les pays frontaliers<sup>4</sup>.

9) Les DD d'Amérique latine sont plus différenciés certains pays ayant des DD très élevés – l'Equateur (65%), Nicaragua (60%), El Salvador (40%) –, d'autres très bas – 0% au Costa Rica, Mexique et Pérou, et 6% au Chili – 5 pays ayant des DD à 10 et 12% et 11 pays de 15% à 25%.

10) Si la Russie a des DD à 29% la plupart des anciens pays de l'URSS (petits pays du Caucase et Asie centrale) ont des DD très bas (dont 5% en Ukraine, sans doute une condition mise à son accession récente à l'OMC) et au Belarus, et 0% en Arménie. Les données pour les autres pays ne sont pas disponibles.

En conclusion, les leçons à tirer de cette analyse comparative au niveau mondial sont claires : la CEDEAO devrait augmenter significativement son DD sur le riz, même si cela n'est qu'une condition nécessaire sans être suffisante : d'autres mesures doivent être prises au niveau des infrastructures d'irrigation, des systèmes de production les plus efficaces à long terme, plus agroécologiques compte tenu du changement climatique, de l'organisation des producteurs.

Mais, dans le contexte de forte volatilité des prix mondiaux en vigueur depuis 2007, la protection à l'importation la seule à même d'assurer des prix stables et rémunérateurs aux producteurs doit reposer sur des prélèvements variables à l'importation : aucun produit ne peut être importé sur le territoire douanier de la CEDEAO à un prix d'entrée inférieur à celui assurant, dans les zones de production les plus importantes, un revenu convenable aux producteurs, c'est-à-dire un prix supérieur au coût de production moyen et qui lui laisse une marge d'autofinancement pour améliorer sa production<sup>5</sup>. Ce prix d'entrée est fixé avant le début de la campagne de production et est ajusté chaque année.

En effet les DD *ad valorem* – pourcentage du prix CAF à l'importation – n'assurent pas une protection suffisante lorsque les prix mondiaux en dollars sont très bas ou que le taux de change du pays importateur est apprécié par rapport au dollar, comme c'est le cas du FCFA qui a le même taux de change que l'euro. Faute de prélèvements variables, durant la flambée des prix agricoles depuis 2007, de nombreux PED, notamment dans la CEDEAO, ont réduit voire supprimé leurs DD dans l'intérêt immédiat des consommateurs, créant un climat d'incertitude pour les agriculteurs qui ont pu renoncer à investir pour relancer la production faute de garantie sur le retour des DD après le reflux des prix mondiaux, comme cela s'est produit en 2009 et à nouveau depuis le second semestre de 2013. En période de flambée des prix où le prix CAF à l'importation devient égal ou supérieur au prix d'entrée assurant un prix rémunérateur au producteur, le prélèvement variable devient nul mais il réapparaît automatiquement lorsque le prix CAF s'abaisse au dessous du prix d'entrée.

---

<sup>4</sup> <http://www.oryza.com/news/rice-news/nigeria-government-lacks-resources-political-will-stop-informal-rice-imports-says>

<sup>5</sup> Lire le chapitre 5 du livre de J. Berthelot (*Réguler les prix agricoles*, L'Harmattan 2013) qui développe les arguments sur les prélèvements variables appliqués à l'Afrique de l'Ouest.